

COMMUNE DE SAINTE CECILE D'ANDORGE**Compte rendu de séance du Conseil Municipal****Séance du 11 juillet 2024**

Le 11 juillet 2024 à 18 heures 30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Jacques **PEPIN**, Maire.

Membres présents : Jacques **PEPIN**, Dominique **BONNET**, André **DUMAS**, Philippe **FALCHETTI**, Joddy **DUMAZERT**, Laurent **AIGLON**, Joris **MICHEL**, Andrée **RIGAUD**, Dominique **PANTEL**.

Membres représentés : Dorian **DESIERES** par Dominique **BONNET**, Emilie **MAURIN** par Jacques **PEPIN**.

Membres absents : Delphine **BLADOWSKI**.

Secrétaire de séance : André **DUMAS**

Le quorum étant réuni, Monsieur le Maire, ouvre la séance à 18h00.

Nombre de présents : 9

Total exprimé : 11

Vote par procuration : 2

Absents excusés : 0

RESSOURCES HUMAINES**Renouvellement du CDD d'un agent technique :**

Renouvellement pour une durée de 6 mois à compter du 01/09/2024, selon les mêmes conditions contractuelles, soit 15 heures hebdomadaires avec indices de rémunération IB397/IM375.

Création d'un emploi en CDI pour l'ATSEM :

A compter du 1er novembre 2024, l'ATSEM totalisera 6 ans de contrats à durée déterminée. Il n'est donc plus possible d'effectuer un renouvellement sur cette même base contractuelle. Ainsi, un contrat à durée indéterminée lui sera proposé à compter du 1^{er} novembre 2024, selon les mêmes conditions contractuelles, soit 27h45 heures hebdomadaires annualisées avec indices de rémunération IB397/IM375.

Renouvellement du CDD de la cantinière :

Renouvellement pour une durée d'un an à compter du 01/09/2024, selon les mêmes conditions contractuelles, soit 13.41 heures hebdomadaires annualisées avec indices de rémunération IB397/IM375.

Renouvellement du CDD de l'accompagnatrice aux transports scolaires :

Renouvellement pour une durée d'un an à compter du 01/09/2024, selon les mêmes conditions contractuelles, soit 4.72 heures hebdomadaires annualisées avec indices de rémunération IB397/IM375.

Adopté à l'unanimité

PATRIMOINE**Mise en location d'un appartement communal :**

L'appartement de l'ancienne agence postale situé 7 Montée Gérard Bernon est mis en location à compter du 1^{er} juillet. Le loyer mensuel est de 450 €.

Adopté à l'unanimité

FINANCES PUBLIQUES

Tarification de la garderie :

Mise en place d'une tarification pour la garderie du matin à compter de septembre 2024. Le tarif sera d'un euro.

Achat d'une carte cadeau :

Une élève en 1^{ère} Bac pro secrétariat a effectué au mois de juin un stage non rémunéré. Son appui a été apprécié par le service administratif, notamment dans le cadre de la mise à jour des fichiers adresses.

Pour récompenser ce travail, une carte cadeau d'une valeur de 200 euros lui sera offerte.

Participation de la Commune aux frais de transports scolaires :

Comme chaque année, la Commune propose aux parents des élèves scolarisés à l'école primaire, une prise en charge de la moitié du prix de la carte de transport. Un justificatif de paiement ainsi qu'un RIB devront être fournis.

Opposition de la prescription quadriennale de la retenue de garantie :

La retenue de garantie n'a pas été réclamée depuis plus de quatre ans par l'entreprise ayant effectué les travaux de rénovation du clocher de l'église. Le montant de cette retenue de garantie ne pouvait dans tous les cas lui être restitué en raison des malfaçons constatées à l'issue des travaux. Par ailleurs, l'entreprise n'a pas répondu aux sollicitations de la commune.

Ainsi, la retenue de garantie d'un montant de 2363.92 € fera l'objet d'un titre de recette au bénéfice de la Commune.

Adopté à l'unanimité

COMMANDE PUBLIQUE

Destination des coupes de bois pour l'exercice 2024 :

L'ONF envisage une coupe sur les parcelles forestières 21, 22, 23, 26 et 27 aux Lumières, sur une contenance de 57.9 ha. Cette coupe sera ensuite mise en vente sur pied par appel d'offres organisé par l'ONF.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

Fait à Sainte Cécile d'Andorge, le 11/07/2024

Le Maire,
Jacques PÉPIN.

